

SORDE-L'ABBAYE



ANNÉE 2022

Bulletin municipal d'information

www.sordelabbaye.fr

SOMMAIRE

Édito.....	3
Brèves 2022	4
Quoi de neuf ?	5
Travaux	11
Projets en cours.....	13
Économie locale	14
Environnement	17
Urbanisme	18
École	19
Notre patrimoine	21
Culture et vous.....	25
Finances	26
Vie associative.....	27
Bon à savoir.....	33
État civil	35



Le mot de la maire



Enfin, une année 2022 à peu près normale dans son déroulement pour un petit village tel que Sorde, après les deux années de crise sanitaire bien éprouvantes.

Mais si la vie a pu reprendre son cours, la succession des aléas climatiques a perturbé notre quotidien et causé des dommages. D'abord, les importantes inondations de l'hiver 2021-2022 qui ont détruit des digues du gave et des enrochements, emporté des quantités de terre, transporté des troncs dans les plantations de kiwis. Le travail de remise en état est chaque fois très conséquent et indispensable. Heureusement, à Sorde, la quasi-totalité des habitations sont hors d'eau, ce qui est rassurant pour la sécurité de la population. Puis les épisodes caniculaires de l'été ont été difficiles à supporter pour tout le monde et ont touché encore une fois les agriculteurs.

Les Sordaises et les Sordais ont pu renouer avec les fêtes et les animations qui ont permis des retrouvailles chaleureuses et cordiales. Initiées par la municipalité, deux manifestations, la Journée des Associations et Octobre rose ont eu un franc succès et seront reconduites en 2023. La deuxième saison culturelle a commencé en novembre dernier et les animations vont se poursuivre jusqu'en juin 2023. Je vous invite à y participer nombreux, la programmation est variée et distrayante, des spectacles pour enfants et adultes sont proposés et l'entrée est gratuite ! Ces moments de rencontres et de découvertes sont précieux pour la vie de notre village.

Nous avons la chance de vivre au cœur d'un patrimoine classé exceptionnel dont la renommée est de plus en plus importante. L'abbaye de Sorde offre aussi une riche programmation ouverte à toutes et tous, c'est l'occasion de découvrir autrement ce bel

ensemble monumental et les dernières restaurations qui le préservent et l'embellissent.

Pensez à utiliser l'application Panneau Pocket qui vous permet d'être informés de ce qui se passe à Sorde et sur la Communauté des Communes.

Un record de réunions, rendez-vous, rencontres avec la population a sans doute été battu en 2022 afin d'obtenir l'éligibilité pour la marque Petite Cité de Caractère. Ce que nous avons obtenu le 12 juillet après la visite du jury national. Nous avons maintenant trois ans pour mener à bien différentes actions, dont en priorité la création d'une boulangerie et d'un habitat seniors en lien avec le projet A Casa, l'ouverture d'un café-bibliothèque sur la place de l'Église et l'aménagement des entrées de village. Ce sont des investissements importants qui demandent des études et de la réflexion. À cela s'ajoutent les travaux très coûteux, mais indispensables, qui ont été demandés par l'architecte des Monuments Historiques pour l'église, propriété de la commune.

Votre équipe municipale continue de choisir les priorités, de définir les actions qui semblent les plus intéressantes et pertinentes pour Sorde, à l'écoute des enjeux de demain mais également des possibilités financières. Bien sûr, les différents projets seront réalisés par tranches à échéances plus ou moins longues. Tout cela est intéressant, valorisant, parfois complexe mais combien enthousiasmant pour Sorde et son avenir.

J'adresse à chacun d'entre vous, pour cette nouvelle année 2023, mes vœux les plus sincères de bonne santé, de projets et de réussites, de petits bonheurs quotidiens qui font le sel de la vie.

CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Depuis le vote de la loi du 25 novembre 2021 (Loi Matras), chaque conseil municipal doit désigner son correspondant incendie et secours. Il doit être le référent du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune sur tous les sujets relevant de la prévention, la protection et la lutte contre les incendies. À Sorde, c'est Didier SAPHORE, 3^e adjoint, qui a été désigné par le conseil municipal.

PRIX DES CONCESSIONS AU CIMETIÈRE

Les prix des concessions au cimetière de Sorde étant très bas par rapport à ceux pratiqués dans les communes environnantes, une nouvelle grille a été fixée : elle est consultable en mairie. De plus, un nouveau règlement est en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2022 concernant les concessions qui peuvent désormais être trentenaires ou cinquantenaires.



LE PÉDIBUS, ÇA MARCHE !

Le pédibus a trouvé sa vitesse de croisière pour le bonheur des petits et grands. Rappelons le principe : des adultes accompagnent à pied les enfants à l'école sur un parcours défini, chacun s'inscrit et tout le monde se retrouve sur le chemin de l'école ! Pour y participer, faites-vous connaître à la mairie ou par mail : sorde.se.carapatte@gmail.com

DES BOUCHONS DE LIÈGE POUR AIRG-FRANCE

L'association AIR-FRANCE, fondée en 1988 et reconnue d'utilité publique en 2007, aide les malades atteints d'insuffisance rénale génétique. La référente à Sorde est Brigitte Malfatti. Gardez vos bouchons en liège et venez les déposer dans une boîte installée à cet effet sous le poche de la mairie.



Vous y trouverez toutes les informations sur l'association qui les récupère.

UNE LICENCE POUR TRINQUER AVEC MODÉRATION !

La municipalité remercie le geste de Nicolas Furrès qui a proposé à la municipalité de racheter à un prix très intéressant la licence IV qui appartenait à sa famille. La formation (obligatoire) au permis d'exploitation a été suivie par Christian Guillard à la CCI de Dax.

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Une révision du tarif de la location de la salle des fêtes a été votée en raison de l'installation du WIFI et de plusieurs demandes de location de la part d'entreprises. La nouvelle grille est consultable en p. 34.



LES PÈLERINS FONT HALTE À SORDE



Le gîte de pèlerins, propriété de la commune, est géré par la Société landaise des Amis de St-Jacques et d'études compostellanes. Cette année, 513 pèlerins y ont séjourné, ce qui représente une bonne fréquentation. Les hospitaliers candidats souhaitant assurer l'accueil du gîte selon leurs disponibilités

peuvent se faire connaître au : 05 58 93 38 33.

UNE SAISON AVEC LES CANTONNIERS DE SORDE !

Un emploi de 16 h/semaine a été créé pour la période du 1^{er} juillet au 31 août afin d'aider les services techniques de la commune. Enzo Da Rocha, jeune Sordais de 18 ans, a été ainsi recruté. Un renfort qui a été très appréciée par Claude et Frédéric, particulièrement avec les conditions caniculaires de l'été.

J'ECRIS DONC JE SUIS !

Une nouvelle activité inaugurera l'année 2023 : un atelier d'écriture ouvert à tous les amateurs de mots. L'idée est de réunir un petit groupe autour de jeux d'écriture, où chacun peut laisser libre cours à sa créativité, son imaginaire, son univers ! Contact : ecrivonsensemble@mailo.com



FIBRE OPTIQUE : MODE D'EMPLOI

La fibre optique, qui doit remplacer l'ADSL, a été déployée à Sorde. Les usagers choisissent de la raccorder ou pas à leur domicile. Un raccordement en appartement est gratuit, autant pour les propriétaires que les locataires : tout est pris en charge par l'opérateur d'immeuble. En revanche, les opérateurs facturent parfois des frais pour les maisons individuelles ; le coût dépend de chaque fournisseur.

QUOI DE NEUF ?

LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS, PREMIÈRE ÉDITION

12 associations pour 640 habitants, voilà de quoi faire de Sorde un village où il fait bon vivre ! Apporter du lien social, du dynamisme, des services à la population, c'est le rôle essentiel des associations qui œuvrent dans notre village et participent à notre qualité de vie. C'est pourquoi la municipalité a décidé de créer la première Journée des associations qui s'est déroulée le 09 juillet 2022. L'objectif de ce rendez-vous festif était de faire connaissance avec les propositions des associations sordaises, et pourquoi pas, d'adhérer à l'une d'entre elles. De la danse country à la salsa, en passant par les sports et les loisirs, pelote, pétanque, randonnée ou encore la culture, notre tissu associatif est d'une grande richesse. Les Sordaises et les Sordais qui se sont rendus rue Darré-Lavielle ont pu le constater et ont vécu une journée très conviviale. Une mention particulière pour la *Randonnée nature et patrimoine* organisée par l'association de chasse Acca et les Amis de Sorde et la *Randonnée pédestre* organisée par l'association SDCT qui ont été très appréciées. Cette journée était aussi l'occasion de remercier l'ensemble des bénévoles qui s'activent toute l'année pour animer le village, organiser des moments de partage, partager une discipline, etc.



À l'heure du repas sous les platanes Darré-Lavielle



Danse et costume country pour l'association Côte West



Randonnée pédestre avec l'association Sors de chez toi



Randonnée nature et patrimoine avec les associations Acca et Les Amis de Sorde



Les participants sur le terrain de jeu de l'association La Boule de l'Abbaye



Cours de gymnastique en plein air



Séverine mène la danse... salsa !

QUOI DE NEUF ?

LE CAMPING MUNICIPAL OBTIENT LE LABEL TOURISME ET HANDICAP

Le camping *La Galupe* a obtenu en 2022 le label Tourisme et Handicap qui identifie les équipements et sites touristiques accessibles aux personnes atteintes de handicaps (moteur, visuel, auditif ou mental). Ce label, créé en 2021, est attribué par l'association Tourisme et Handicaps pour une durée de cinq ans, renouvelable après contrôle du maintien des différents critères.

Des aménagements ont été réalisés dans notre camping pour accéder à cette reconnaissance et permettre à tous les vacanciers de profiter de ce petit havre de paix au bord du gave.

Pour aller plus loin dans une démarche de qualité et de confort, un équipement pour les vélos et une table de pique-nique ont été installés. Et cerise sur le gâteau... un barbecue a été réalisé avec les bonnes volontés et le talent de Didier, Michel et Gérard, merci à eux ! Ces nouvelles installations accompagnent un bilan 2022 positif et en hausse par rapport à 2021.



OCTOBRE ROSE

Depuis 1985, Octobre Rose est le mois consacré à la lutte contre le cancer du sein. Cette campagne nationale a pour but d'accroître la sensibilisation à la maladie et de recueillir des fonds pour la recherche.

Cette année, la commune de Sorde a mis en place une animation pour aider la Ligue des Landes contre le cancer. Dimanche 09 octobre, les habitants étaient conviés à participer à une balade suivie d'une petite restauration. Au programme, café puis direction le chemin de l'Arrière pour une marche au milieu des maïs, des prairies et des plantations de kiwis. Tout le monde a parcouru les 9 kilomètres avant de se retrouver devant une assiette d'huîtres ou de charcuterie. Un grand MERCI aux enfants de l'école maternelle qui ont joliment décoré les fenêtres de leur classe et à tous ceux qui ont œuvré pour l'organisation, et surtout, ont ouvert une soixantaine de douzaines d'huîtres ! Les bénéfices, 750 €, ont été reversés à la Ligue des Landes contre le cancer.



C'EST PARTI POUR LA SAISON CULTURELLE 2022-2023 !

Créer en toute simplicité des petits événements afin de susciter des rencontres, des moments conviviaux, festifs, tel est l'esprit de la saison culturelle à Sorde.

La programmation, de novembre à juin, est confiée à une commission culturelle extra-municipale, composée d'élus municipaux et de citoyens qui ont envie de participer, proposer, apporter un soutien pour tel ou tel événement. La deuxième saison a commencé en novembre 2022 avec la projection d'un film dans le cadre du Mois du Documentaire, un événement national qui existe depuis l'an 2000. En décembre, Alexis Ichas est venu échanger autour de son second livre consacré au gave d'Oloron. Pour fêter Noël entre villageois, le rendez-vous « Au pied du sapin » a réuni petits et grands dans une ambiance festive.

La suite du programme en 2023 est détaillée en page 8. Nous lançons également un concours photo, ouvert à tous les amateurs, petits et grands, Sordais ou pas, « Selfie Sorde » : découvrez ici l'affiche et le règlement !



J'AIME SORDE !

Selfie Sorde, c'est quoi ?
Un autoportrait photographique
réalisé à Sorde-l'Abbaye
avec votre téléphone portable

Posez votre regard sur notre village,
donnez-nous et donnez-vous à voir,
à ressentir à travers votre photo,
exprimez votre imagination,
votre créativité, votre humour,
votre étonnement...

Lancez-vous en un clic !

Concours ouvert à tous les amateurs,
de passage à Sorde ou à Sorde pour toujours !
Pour y participer, consultez le règlement

RÈGLEMENT DU CONCOURS-PHOTO AMATEUR 2023 « SELFIE SORDE » - COMMUNE DE SORDE-L'ABBAYE

1. THÈME DU CONCOURS

« Selfie Sorde » : Autoportrait photographique réalisé à Sorde-l'abbaye avec un téléphone portable. Le photographe et un endroit de Sorde doivent apparaître sur la photo.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à tous les photographes amateurs, sans limite d'âge.
Les photographes professionnels sont exclus du concours.
Les membres du jury sont autorisés à participer mais leur photographie sera hors concours.

3. DURÉE DU CONCOURS

Le concours est ouvert jusqu'au 1^{er} juin 2023.

4. MODALITES DE PARTICIPATION

- La participation au concours est gratuite.
- Une seule photo doit être proposée par participant.
- Photo en format JPEG /Résolution : 1 Mo - 300 DPI minimum
- Nom du fichier : VotreNOM_VotrePRENOM
- La photo ne doit ni être retouchée, ni faire l'objet d'un montage avec un logiciel photos.

- Sauf mention contraire, les participants autorisent la commune de Sorde-l'Abbaye à utiliser les photographies pour tout support de communication. Le nom du photographe sera mentionné (sauf avis contraire du photographe).

- La photo doit être envoyée à l'adresse mail : chantoir.sorde@gmail.com
Indiquez dans le mail vos nom et prénom, adresse et numéro de téléphone, accompagnés de la mention : « Je déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepte les conditions. »

5. JURY DU CONCOURS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

- Le jury est composé des membres de la commission culturelle extra-municipale. Il se réunira pour choisir les 3 meilleures photos.
- Critères de sélection : respect du thème, originalité...
- La décision du jury est irrévocable et ne sera en aucun cas à justifier.

6. PRIX

Les prix seront décernés aux 3 photos sélectionnées pour la Fête de la musique, le 21 juin 2023. Les photos des participants seront exposées à l'occasion de la remise des prix.

QUOI DE NEUF ?

LES RENDEZ-VOUS 2023

- **18 mars/15h/Village ► POÉSIE**
« Rimes dans la rue », déambulation poétique dans les rues du village à l'occasion du Printemps des poètes sur le thème « Frontières ». Départ place de l'Eglise
- **18 mars/20h30/Salles des fêtes ► SPECTACLE**
« La Geste d'Espantal », spectacle gascon. Dans le cadre du festival « L'Émoi des mots »
- **15 avril/15h/Village ► BALADE CONTÉE**
Avec la Cie Les Pins parleurs

Programme et dates sous réserve de modifications.
Restez informés avec l'application Panneau Pocket et l'affichage en mairie.

- **13 mai/20h/Église ► CHANTS POLYPHONIQUES**
Avec les écoles du Conservatoire de musique de Pau et les Chancaïres de Saint-Pée-de-Léren
- **18 juin/18h/Église ► FESTIVAL DES ABBAYES**
Concert-piano avec Sarah Nemtanu et Romain Descharmes
- **21 juin/à partir de 18h/A Casa ► FÊTE DE LA MUSIQUE**
Spectacle musical, chœur, danses.
- **24 juin/17h30/Salle des fêtes ► SPECTACLE ENFANTS**
Avec Nathalie M'Rica

RETOUR EN IMAGES SUR LA SAISON CULTURELLE 2021-2022



L'Occitanie pour les nuls, spectacle de Florant Mercadier



Conférence en plein air de Patrick Lamaison, personnage haut en couleur, sur la pêche d'antan autour d'engins étonnants, fouènes, tridents, nasses en châtaigner ou tioup !



Chanteurs, danseurs, saltimbanques et public nombreux autour de la Fête de la musique qui s'est déroulée à Casa



Contes de Noël à la bibliothèque pour les « petits » Sordais !



PETITES CITÉS DE CARACTÈRE : SORDE EST ÉLIGIBLE !

La commune de Sorde s'est engagée sur la voie de la marque Petite Cité de Caractère (PCC). Plusieurs étapes sont nécessaires avant de l'obtenir, la première étant l'éligibilité de la commune avant l'homologation trois ans après, qui est synonyme d'accès direct à la marque.

La municipalité a passé avec succès l'examen d'éligibilité le 12 juillet 2022 devant le jury composé de 5 personnes dont les président et vice-président nationaux de l'association ; étaient aussi présents des représentants des collectivités locales. Le dossier a été très apprécié et le jury charmé par notre village et ses potentialités tant au niveau patrimonial que touristique. Finalement, il ne manque à Sorde que des commerces de proximité et quelques parkings !

En parallèle, l'année 2022 a été ponctuée d'échanges avec le bureau d'études Entrelieux piloté par Franck Buffeteau. Grâce aux ateliers participatifs et rencontres avec la population, les comités de pilotage avec les acteurs du développement du territoire, nous avons pu mettre en évidence l'ampleur de la richesse patrimoniale de notre village mais aussi la richesse paysagère, le coteau et les gaves, les chemins et les bois, les cultures en particulier celle du kiwi. De tout cela, est sortie la notion puis appellation de « HALTE OUBLIÉE » pour notre beau village.

Le plan de référence qui a été réalisé est un outil pour construire un projet de développement de la commune, de choisir, à court terme, c'est-à-dire dès 2023, à moyen terme (dans 5-6 ans), à long terme (dans 15-20 ans), quelles actions mener pour améliorer la vie des citoyens de Sorde et attirer les visiteurs.

Ces actions permettront d'installer des services pour les Sordais, de valoriser le bâti, public mais aussi privé, d'améliorer et d'embellir l'espace public.



SORDE-L'ABBAYE

une cité qui a du caractère !



UN ÉDUCTOUR SUR LES ROUTES DES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

Sortir des frontières pour se nourrir de l'expérience des autres, c'était l'objectif de cet Éductour proposé par Landes Attractivités. La maire Françoise Laborde et sa 1^{re} adjointe Fabienne Thuillier ont fait partie du voyage à la rencontre des communes en cours de labellisation Petite Cité de Caractère : Brantôme, Confolens, Le Dorat et Bénévent-l'Abbaye. Des visites riches d'enseignement qui confortent l'intérêt d'accéder à cette reconnaissance.



QUOI DE NEUF ?

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE : RESTITUTION DU PLAN DE RÉFÉRENCE DÉAMBULATION NOCTURNE DANS LE VILLAGE AVEC LE BUREAU D'ÉTUDE ENTRELIEUX

Après une année ponctuée de rencontres sous forme d'ateliers avec le bureau d'étude Entrelieux, la restitution finale du plan de référence a lieu en novembre 2022.

Le 09 novembre était consacré à une réunion avec tous les partenaires : Département des Landes, Landes Attractivités, CCPOA, UDAP 40, CAUE 40, Pays ALO, XL Habitat.

Le 10 novembre, une restitution du plan de référence a été organisée sous la forme très originale d'une déambulation nocturne dans le village où tous les habitants étaient conviés. Vous étiez une centaine de personnes venues cheminer à la découverte des points forts du village qui ont été le fil conducteur du plan de référence.

Merci à vous toutes et tous mais également à l'association Amassa qui a participé à l'organisation, aux musiciens et chanteurs des Chancaïres de Saint-Pé-de-Léren qui ont animé la soirée, à l'association Pic'Sel club multimedia de Salies-de-Béarn qui a filmé les meilleurs moments ! Déambuler dans les rues du village jusqu'à la place Monchagrïn et la maison des sœurs, monter un bout du coteau, descendre vers le chemin du Lavoir et passer dans l'abbaye à la lumière des torches et en musique furent une expérience assez inédite pour redécouvrir notre village. L'escapade s'est terminée par une auberge espagnole dans une ambiance très festive.



STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES : LE NOUVEAU POSTE DE RELEVAGE EST EN FONCTION !

La station d'épuration, située à côté de la fontaine-lavoir du Bourgneuf avait été construite à partir de 1969 et c'était l'une des plus modernes de l'époque... Elle a été déclarée non conforme par la Police de l'Eau. Le projet initial de construction d'une nouvelle STEP a été abandonné au profit d'un raccordement à la station de Peyrehorade par un réseau, réalisé par le SYDEC (Syndicat départemental d'électricité et d'eau des communes), mis en place le long de la RD 29 en 2022. L'ancienne STEP a donc été détruite et un poste de relevage a été installé à quelques mètres de là.

Cette opération a révélé un très bel espace, bien situé en bordure du gave d'Oloron sur le « parcours-découverte » du village, et avec vue sur l'abbaye ! C'est donc là un nouveau projet à imaginer pour valoriser ce lieu de promenade prisé des Sordais et des visiteurs.



Le nouveau poste de relevage sur le chemin du Lavoir

Emplacement de l'ancienne STEP



DEMI-ÉCHANGEUR, LA LONGUE ROUTE SUIT SON COURS...

Au printemps 2021, les délégués de Vinci autoroute ont passé plusieurs heures à la mairie pour écouter les habitants du village et ont d'ailleurs été agréablement surpris de la participation et des échanges effectués. Les propriétaires des différents terrains ont été contactés. Ceux de Sorde sont les plus impactés. Des fouilles archéologiques préventives sont en cours actuellement. À ce jour, la fin des travaux est prévue pour fin 2025. Il nous faut encore de la patience !



LE PONT DE L'ARRIBÈRE : L'ANCIEN ET LE NOUVEAU... DÉBUT 2024

Le pont de l'Arribère a été construit entre 1929 et 1930, en remplacement du bac qui assurait la traversée du gave d'Oloron légèrement en amont. Il a été conçu en béton armé, avec 5 travées pour une longueur de 109,5 mètres. Sa structure, gravement altérée (problèmes d'étanchéité, corrosion des aciers...) nécessitait des travaux de réparation urgents et ont obligé à limiter le tonnage (en 2017). Le Conseil départemental des Landes a donc décidé une reconstruction totale d'un pont de 110 mètres de long, 6 mètres de large, sur 4 travées avec des pieux à 24 mètres de profondeur, sans limitation de tonnage. Des trottoirs plus larges permettront plus de sécurité.

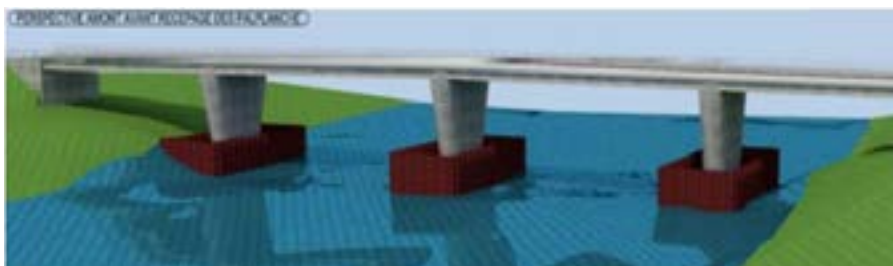
D'un point de vue environnemental, ce chantier, qui s'inscrit dans une zone Natura 2000, a nécessité l'application de la Loi sur l'eau permettant de respecter la continuité écologique des poissons migrateurs du gave d'Oloron (alose, lamproie marines, saumon atlantique, anguille). Une demande de dérogation Espèces Protégées a été également nécessaire pour répondre à la destruction de nids d'hirondelles de fenêtre et de faucon crécerelle qui s'étaient installés sur l'ouvrage. Des mesures compensatoires ont été décidées :

installation en 2023 d'une tour à hirondelles ainsi qu'un nid et des plateformes pour faucons crécerelles, et des nichoirs pour chauves-souris. Une plante, la renouée du Japon, sera éradiquée.

Ces travaux vont durer jusqu'au début de l'année 2024, leur montant est de 5 400 000 € (études : 400 000 € - travaux : 5 000 000 €) pris en charge par le Conseil départemental des Landes.



Dernière image du pont de l'Arribère avant sa destruction et ci-dessous, le projet du nouveau pont.



Acrobaties sous le pont de la Coudette !

Le réseau d'eau potable traversant le pont de l'Arribère, le SYDEC a dû trouver un nouveau tracé, par la route départementale 29, afin de pouvoir continuer d'alimenter en eau la commune depuis Peyrehorade et traverser le gave d'Oloron via le pont de la Coudette. La fermeture de ce dernier étant impossible, des cordistes sont intervenus pour faire passer deux canalisations en encorbellement sous le pont. Une opération délicate et spectaculaire...

Mise en place des deux réseaux « en encorbellement » sous le pont de La Coudette



PROJETS EN COURS

LE NOUVEL ESPACE DE VIE A CASA

A CASA, le projet d'économie sociale, solidaire et écologique initié par la municipalité et accompagné par l'association Amassa, est toujours en cours de construction. Des pôles d'activités ont été définis pour créer ce nouveau lieu de vie en cœur de village :

- **Sur le site désaffecté de la Maison des sœurs** : boulangerie, café-médiathèque, jardins pédagogiques et activités artisanales en éco-construction

- **Dans l'ancienne maison « Lombarde »** : habitat pour personnes âgées non dépendantes

Le projet est intégré dans celui des Petites Cités de Caractère et a profité du travail effectué avec le bureau d'étude EntreLieux.

Des temps de formation, des visites d'autres lieux, des ateliers à Sorde ont été organisés par le Tube à ESS'ai (structure d'aide aux projets collectifs de ce type) pour la construction du projet et la gestion future du site.

Les six commissions pilotées par l'association Amassa sont ouvertes à toutes et tous, chacun peut choisir de s'intégrer dans l'une d'entre elles et participer aux réunions organisées pour faire avancer le projet.



Visite d'un intéressant jardin nourricier à Salies-de-Béarn, organisée par la commission Jardin

Deux études ont été finalisées :

- **L'étude du CAUE des Landes** (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) qui a défini le projet architectural sur le site de la maison des sœurs.

- **L'étude du bailleur social landais SOLIHA** (Solidaire pour l'Habitat) qui a défini le projet architectural de réhabilitation de la maison Lombarde en habitat pour personnes âgées non dépendantes. C'est XL Habitat (Office public de l'Habitat des Landes) qui devrait prendre le relais de ce projet.



Le projet de médiathèque prend forme : afin d'obtenir un soutien financier des institutions, un projet culturel, scientifique, éducatif et social a été réalisé. La commission Médiathèque d'Amassa, réunissant les bénévoles de la bibliothèque actuelle, des membres de l'association et de la municipalité, travaille en étroite collaboration avec la Médiathèque départementale des Landes, la DRAC Aquitaine et la CCPOA. Notre objectif : offrir à tous les habitants un lieu convivial proposant de nouveaux services et activités.



Visite de la ludomédiathèque de Bordères, organisée par la commission Médiathèque

En 2023, nous souhaitons mettre en place deux actions concrètes :

- **Transformer temporairement la bibliothèque en café-bibliothèque**. Il manque sur la place de l'Église un espace d'accueil et de convivialité pour les Sordais et les visiteurs. On peut utiliser le porche de la mairie et la place de l'Église, installer des tables, en attendant la réalisation du café-médiathèque A CASA. L'association Amassa et ses bénévoles seront sollicités pour tenir ce point café surtout pendant la période touristique et plus ponctuellement pendant l'année. Faites-vous connaître si vous voulez vous joindre à eux pour animer et faire vivre le lieu.

- **Investir une partie de l'ancien terrain de sport (parc attenant à la maison des sœurs) pour dessiner les futurs jardins pédagogiques** : ici également, toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Le projet A CASA est un projet d'envergure qui prendra du temps mais l'année 2022, riche d'un travail et d'une mobilisation conséquents, devrait porter des fruits en 2023 !

DU PAIN PRÈS DE CHEZ VOUS !

Depuis que notre village est privé de boulangerie, il faut prendre sa voiture tous les jours pour avoir du pain frais. Et au-delà de cette contrainte, les habitants n'ont pas le plaisir de se rencontrer en allant « au commerce » du village.

Le projet de créer une boulangerie est en cours (projet A Casa) mais en attendant sa réalisation, la commune a acquis un distributeur de pain frais et de viennoiseries qui a trouvé sa place sous le porche de la mairie. C'est un commerce d'un nouveau genre qui s'installe à Sorde ! Les produits seront livrés quotidiennement par une boulangerie du territoire. Ce service n'est pas encore opérationnel au moment où ce bulletin est en cours de publication mais nous espérons que les habitants du village pourront en profiter très bientôt...



L'ATELIER DU i ROUGE : RENCONTRE AVEC ISABELLE VERGEZ

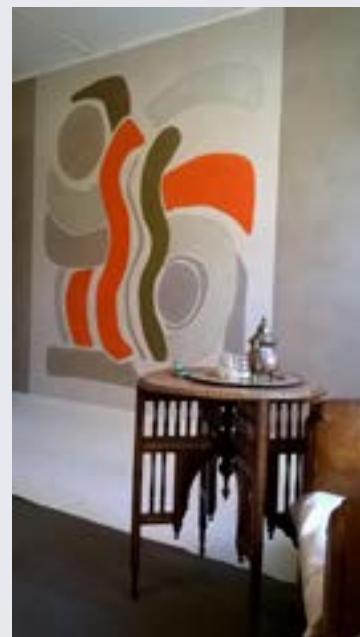
Installée à Sorde depuis 2006, Isabelle Vergez a créé l'année suivante *L'atelier du i rouge*. Le ton est donné : de la couleur et de la poésie, avec ce choix d'enseigne qui nous transporte dans le poème *Voyelles* d'Arthur Rimbaud !

Artisan, artiste... le métier d'Isabelle, peintre-décoratrice, c'est un peu les deux. Et comme elle le précise : « *Mon métier ne se résume pas à appliquer de la peinture. C'est d'abord connaître et comprendre les clients pour leur proposer ce qui correspond le mieux à leurs envies, à leur univers, à leur mode de vie, prendre aussi en compte la nature et l'histoire du bâti : on peut alors choisir les couleurs et les matières, créer des décors peints, poser des papiers peints, ... les possibilités sont infinies.* »

Elle ne manque pas de créativité et de talent puisqu'elle réalise aussi des tableaux et des décors de théâtre. Le théâtre et la danse occupent d'ailleurs une partie de son temps libre, des disciplines qui viennent sans doute nourrir sa fibre artistique et sa sensibilité.

Ce qui distingue le travail d'Isabelle, ce sont les matériaux qu'elle utilise : des peintures naturelles. Pas d'émanation de produits toxiques, c'est plutôt un avantage pour la santé et pour l'environnement ! *L'atelier du i rouge*, c'est aussi du conseil pour le choix des couleurs et des matières, ou plus globalement pour l'aménagement intérieur et la décoration.

La couleur préférée d'Isabelle : « *Tout dépend des moments ... mais surtout les couleurs chaudes, allant de l'orange au violine, en passant bien sûr par tous les tons de rouge !* »



Contactez *L'Atelier du i rouge* :

06 10 32 32 64

isabelle@i-rouge.fr

Site internet : i-rouge.fr

LE KIVI DE L'ADOUR, LES VITAMINES DE L'HIVER !

C'est le moment de faire le plein de kiwis pour passer un hiver en pleine forme ! Le fruit est très riche en vitamine C (2 fois plus que l'orange et le citron), en magnésium (idéal contre le stress !), en fibres (excellent pour la digestion) et avec un apport calorique peu élevé pour garder la ligne !

Les producteurs de notre terroir ont terminé la récolte 2022 des kiwis fin novembre après une année compliquée et difficile : les inondations de l'hiver 2021-2022 qui ont endommagé les plantations les plus exposées, le gel et les épisodes caniculaires de l'été.

Au niveau national, la récolte 2022 est estimée à 45 000 tonnes, en forte baisse à cause des fortes chaleurs de l'été (- 10% dans les Landes - Chambre d'agriculture des Landes) ; de plus, les calibres des kiwis ont été impactés par les coups de chaleur. Mais les kiwiculteurs de la vallée de des Gaves et de l'Adour constatent que les fruits récoltés présentent une forte teneur en sucre, excellents pour les consommateurs.

La production de kiwis en Pays d'Orthe et Arrigans est devenue un enjeu économique pour les 350 producteurs de cette zone. Avec un quart de la production nationale, les Pays de l'Adour représentent aujourd'hui le plus important terroir kiwicole de France.

Le « kiwi de l'Adour » (kiwi vert) est labellisé I.G.P (Indication Géographique Protégée) et Label Rouge. Son exploitation nécessite donc le respect d'un cahier des charges des plus précis. Issu d'une production locale de la Vallée de l'Adour, il est le seul kiwi au monde à posséder cette double labellisation. Il est issu de *Actinidia Deliciosa*, variété Hayward. Il se distingue par ses qualités gustatives et son aptitude à la conservation puisqu'on peut le garder pendant plusieurs semaines. Il est commercialisé de décembre en mai, chez les producteurs, sur les marchés ou en grandes surfaces.



Petite histoire du kiwi en France

La production de ce fruit exotique originaire de Chine a débuté grâce à un pionnier : Henri Pedelucq, qui a été le premier à introduire et expérimenter cette plante dans le Bassin de l'Adour. Il fit des essais avec plusieurs plants, dont l'*Actinidia*, en 1965 et l'année suivante. Seuls les dix plants d'*Actinidia* avaient survécu au gel. M. Pedelucq comprit dès lors que le climat du Pays de l'Adour était favorable à la culture du kiwi. La première récolte de kiwis, destinée, en 1972, à la République Fédérale d'Allemagne, fut un véritable succès et collabora à la dynamique de cette filière. Cette même année, M. Pedelucq décida, alors, de commercialiser les plants

La culture du kiwi se développa ainsi de manière sporadique un peu partout sur le territoire français, mais les conditions climatiques et les sols ont sélectionné rapidement le terroir le plus propice à cette culture : le Pays de l'Adour. Ainsi les arboriculteurs locaux les plus audacieux ont emboîté le pas de M. Pedelucq dès 1973/1975. Puis à partir des années 1985/1987, les agriculteurs du Bassin de l'Adour se sont lancés à leur tour dans cette production.

ARTISANS

ARBONATURE - ALEXIS CHASSIN Diagnostics et travaux d'élagage 06 77 69 20 72 - arbonature@hotmail.fr	LES JARDINS DE LA CAUSSADE Vente de légumes bio Christelle Rimini - 06 62 90 10 07
ATELIER DU I. ROUGE - D. ET I. VERGEZ Peintures décoratives - 06 10 32 32 64	MALFATTI-GAILLARD-LADONNE Maçonnerie - 05 58 73 07 24 – 06 08 68 52 31
NIKEL KROM - R. MERCIER Bureau d'études et conception de cuisines professionnelles / 06 88 72 59 42	SARL LESPIAU Électricité générale 05 58 73 04 91 - sarl.lespiau@wanadoo.fr
BEL - AGRI - TP - BTP BENQUET Travaux agricoles Thomas Benquet 06 81 45 60 61	KIWIDELICES - STÉPHANE MALFATTI Vente de produits dérivés du kiwi 06 73 73 22 15 - contact@kiwis-delices.com
DU TEMPS POUR VOUS - Agnès LESPIAU Assistante administrative 06 25 55 32 05	Séverine MARCO - Pâtisserie artisanale 06 84 31 93 45 / cigalinecuisine4064@gmail.com
LE FOURNIL DES GAVES - JOËL DULUCQ Boulangerie (Labatut) - 05 58 98 12 24	BEKER ARCHITECTURE jopierobeker@gmail.com / 06.51.00.82.60
ICHAS ENTREPRISE Charpente - Menuiseries - Cuisine sarlichas@wanadoo.fr - 05 58 73 04 73	SAS GARAGE RTM'AUTO Mécanique auto 09 86 28 07 72 - contact@rtmauto.fr
NICOLAS ROUSSEAU - Jardins et petits travaux 06 95 14 86 84	S.M.S 40&64 - Dépannage Multi-Services 07 86 48 60 10 - 05 58 97 53 02
SARL IMPRESSIONS - MARC BENITAH - Imprimerie 06 07 91 30 86	BRIDAT SÉCURITÉ - LAURENT BARETS Systèmes de sécurité incendie 05 58 41 88 97 / 06 68 65 64 40
AMÉLIE SERVICES - Amélie LEVASSEUR Aide à domicile 06 35 46 19 29 : amelieservices@outlook.fr	LAURENT TOULET Maintenance machines et tracteurs agricoles 06 33 12 34 02 - toulet.laurent@orange.fr
VEGAN'S FOOD TRUCK - 06 78 12 30 91 / fred@vegansfoodtruck.fr	
RESTAURATION - HÉBERGEMENT	
AROHA - Chambres d'hôtes 05 58 73 17 74	GÎTE RURAL - M. ALAIN LAVIELLE 05 58 73 60 34
AUBERGE DE L'ABBAYE - J.-C. CAZAUX Hôtel-restaurant 05 58 73 08 90 - cazaux6@gmail.com	LES NUITS DE CASSIOPEE Hébergement camping/Bulles 06 03 96 32 31 / lesnuitsdecassiopee@gmail.com
GITES DES GAVES - MME SALLES 05 58 73 61 24 - 06 03 82 07 86	LA MAISON DU PIERROU - Chambres/Table d'hôtes 06 61 34 89 01- 06 17 60 15 77
LA GALUPE - Camping municipal - 05 58 73 04 83	
LOISIRS - CULTURE	
2X AVENTURES - A. & A. COUVELAERE Base de canoë / 06 10 61 79 02	THÉÂTRE du SENTIER - T. COURSAN Atelier de théâtre / 05 58 73 76 17

Si par mégarde, nous avons oublié l'un d'entre vous, veuillez vous signaler à la Mairie de Sorde afin de paraître sur le prochain bulletin et sur le site internet.

ENVIRONNEMENT

EXTENSION DES VOIES DOUCES : DES CHEMINS POUR LES PROMENEURS !

Le chemin de la Caussade qui relie le coteau au village côté cimetière et les chemins du Lavoir et de l'Espitaou ont été fermés aux voitures par des barrières en bois. L'objectif est de permettre aux marcheurs et aux cyclistes de circuler en toute sécurité sur ces voies qui ne sont pas conçues pour la circulation, souvent trop importante, des automobilistes.



ÉCLAIRAGE NOCTURNE : BAISSER LA LUMIÈRE DANS NOS RUES

La municipalité, souhaitant initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie, a engagé une réflexion sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle et une réduction de l'intensité de l'éclairage public. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuera également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

La Commune a sollicité le syndicat d'énergies pour étudier les possibilités techniques et mettre en œuvre les adaptations nécessaires. L'affaire est complexe car tous les lampadaires ne sont pas configurés de la même manière. Certains sont à leds avec bluetooth, qu'il est possible de régler à 50 % de leur puissance à 22 heures et à 75 % à 23 heures : ce sont ceux de la rue Lesplaces. Ils restent allumés faiblement. Les autres lampadaires à leds devront être équipés d'un petit module pour faire la même chose. Ceux de la rue Maubourguet sont plus anciens et devront être changés ultérieurement. Quoiqu'il en soit, de 23 heures à 6 heures du matin, une grande partie de nos lampadaires sont éteints !



TRIER LES DÉCHETS, ÇA S'APPREND !

Les enfants des classes maternelles donnent l'exemple : l'école de Sorde est engagée dans l'opération « Boule de Neige », une action pilotée par le SITCOM (le syndicat qui gère les déchets) pour apprendre à trier dès le plus jeune âge.

Si la plupart des personnes trient consciencieusement leurs déchets, il est à déplorer que des tas de déchets sont déposés n'importe où dans notre belle campagne. Il en est de même pour les cartons ou autres objets déposés près des conteneurs qui auraient dû être portés en déchetterie ou les déchets verts ou plastiques qui doivent être triés dans les conteneurs du cimetière. Ce sont alors les employés municipaux ou du SITCOM qui doivent faire le travail, ce qui engendre un coût pour la collectivité.

Pour en savoir plus sur le tri : www.sitcom40.fr



DÉMARCHES ET CONSEILS POUR VOS TRAVAUX

De nombreux travaux, aménagements sont faits dans les maisons ou les jardins (peintures, toitures, abris de jardins...) sans que les propriétaires aient auparavant déposé en mairie une déclaration préalable soumise à l'avis de l'ADACL (Agence départementale d'aide aux collectivités locales) et de l'ABF (Architecte des bâtiments de France).

Dans les années qui suivent un SPR (Site patrimonial remarquable) va être élaboré qui contraindra encore plus quant aux travaux.

Nous vous rappelons donc les démarches à suivre. Le secrétariat de la mairie vous reçoit pour vous renseigner et vous guider si nécessaire.

VOS DÉMARCHES DE DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE

Site internet : <https://ads.adacl40.fr/guichet-unique>

Attention ! Les demandes déposées sur d'autres plates-formes ne seront pas prises en compte car non reçues par la Mairie.

Vous souhaitez réaliser des travaux : construire, agrandir, modifier un bâtiment, réaliser une piscine, mettre une clôture, poser des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la maison, construire un abri de jardin, etc.

Tous ces travaux doivent être déclarés puis autorisés par la commune avant d'être entrepris.

Toute demande en ligne sera automatiquement transmise au service de la commune correspondante. Vous pourrez suivre l'avancement de votre dossier jusqu'à l'obtention de la décision du maire, et conformément aux décisions des services de l'État (Architecte des Bâtiments de France, Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales...).

Pour rappel : le maire reste l'autorité compétente pour valider votre autorisation d'urbanisme.

Le dépôt papier en mairie est toujours possible.



Profitez des conseils gratuits d'un architecte.
Sur rendez-vous au 05 58 06 11 77

Démarches administratives,
organisation fonctionnelle,
choix techniques,
projet architectural,
intégration paysagère...

caue40.com

40 Landes
caue
Le CAUE 40 est un service public départemental.

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS D'URBANISME, LE CAUE DES LANDES VOUS CONSEILLE ET VOUS GUIDE GRATUITEMENT

Association départementale chargée de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Le CAUE est un outil de diagnostic et d'aide à la décision.

Il répond aux demandes de conseil des collectivités publiques, des professionnels, des associations et des particuliers.

Il assure des missions de formation et de sensibilisation.

DE L'URBANISME... À L'URBANITÉ

pour bien vivre ensemble dans notre village

Les trottoirs ne sont pas des parkings ! Il n'est pas normal que les piétons aient à marcher sur la route à cause de personnes qui obstruent le passage avec leur véhicule. C'est un acte d'incivilité et une mise en danger d'autrui.



2021/2022 : UNE ANNÉE SCOLAIRE PLUS SEREINE

Après deux années scolaires placées sous le signe de la Covid, l'école semble petit à petit retrouver, enfin..., un peu plus de normalité et de sérénité. En cette nouvelle rentrée, l'école compte toujours deux classes :

- PS/MS dirigée par Maîtresse Fiona Trickett et Céline Morelli (ATSEM).
- MS/GS dirigée par Maîtresse Séverine Moreira et Emilie Roux (ATSEM).

En octobre, dans le cadre de la semaine du goût, les MS/GS, accompagnés de leurs camarades de la classe de CP de St-Cricq, se sont rendus au musée de la Chalosse à Montfort. Au programme, visite guidée et préparation du bon pastis landais ! Le mois suivant, c'était au tour des PS/MS de découvrir toutes les richesses de notre patrimoine et de préparer un classique de notre gastronomie locale, la bonne garbure !

En novembre, a eu lieu la traditionnelle sortie Forêt pour chaque classe. Des productions artistiques Land art ont été réalisées à partir de la cueillette automnale.



En décembre, le Père Noël est venu comme chaque année nous rendre une petite visite malgré son agenda bien chargé ! Un lutin lui avait rapporté que tous les enfants avaient été sages. Il les a donc récompensés d'un joli livre ! Malheureusement, le goûter de Noël du

RPI n'a pas pu avoir lieu, la prudence étant encore de rigueur face à une éventuelle reprise de l'épidémie...

Malgré tout et heureusement pour nos enfants, les sorties prévues en début d'année, spectacles JMF et séance de cinéma, ont, contrairement à l'année dernière, été maintenues. Quelle joie et quelle chance d'assister à des spectacles musicaux de qualité et de retrouver les sièges de notre cinéma local La Lutz !

La classe des MS/GS a pu participer à trois manifestations organisées par l'USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires) : au 2^e trimestre « La maternelle entre en jeu » au centre Equiland de Cassen, en juin « Jeux de raquettes » à Tartas et



ÉCOLE



« Le Petit Tour à vélo » au Bois de Boulogne de Dax. Cette dernière manifestation a permis non seulement, à tous les enfants, d'apprendre à faire du vélo ou de se perfectionner mais également, à tous les participants, de partager une journée très agréable !

Le jeudi 10 février, Maxime Derouen, philosophe et auteur d'albums jeunesse, est venu à la rencontre des élèves de la classe des MS/GS. Quelle joie pour les enfants de voir « en vrai » l'auteur des albums qu'ils avaient découverts jusque-là ! Ce fut l'occasion de lui poser des questions sur son métier, de lui montrer les jolies cartes pop-up réalisées « à sa façon », de l'écouter raconter une de ses histoires et surtout, de le regarder dessiner ! Comme chaque année, les deux classes ont participé aux deux manifestations artistiques nationales

« La Grande Lessive » ! Jeudi 14 octobre 2021 et jeudi 24 mars 2022, préau et cour de l'école étaient décorés



des magnifiques productions réalisées par les élèves pour le plaisir des yeux de leurs parents invités à venir les admirer !

Cette année encore, la classe de Maîtresse Séverine a participé au Défi organisé par la Ligue contre le cancer, sur le thème de l'alimentation. Les élèves ont été récompensés pour la réalisation de leur œuvre (pyramide alimentaire géante + livret photos).

Pour clôturer une année riche en manifestations et sorties, la classe des PS/MS est allée en mai à la rencontre de la Dame à la capuche du PréhistoSito de Brassempouy. Au programme, visite de l'ArchéoParc et initiation aux gestes de la préhistoire. En juin, la classe des MS/GS, accompagnée de la classe de CP, a eu la chance de découvrir l'Écomusée de Marquèze à Sabres au travers d'un jeu de pistes.

Comment ne pas terminer cet article sans parler du bonheur partagé du samedi 2 juillet, date de la Fête de notre RPI ! Après deux années sans, la salle de St-Cricq du-Gave semblait presque trop petite pour accueillir une foule venue nombreuse pour applaudir le spectacle préparé par les enfants et leurs enseignants autour du thème « Les arts ». Des numéros artistiques de qualité, de la musique, de la danse, du théâtre, beaucoup d'humour... une heure et demie de plaisir, d'émotion et de rires, suivie d'une soirée festive organisée par l'Association des Parents d'élèves, qui clôtura d'une bien belle manière cette année scolaire !



LE CRYPTOPORTIQUE DE L'ABBAYE (PRESQUE) RESTAURÉ !

Les restaurations du cryptoportique et de l'embarcadere de l'abbaye ont commencé en septembre 2021. Elles ont fait l'objet de fouilles archéologiques sur la terrasse qui ont révélé un étonnant système de toitures enterrées (cf. *Bulletin municipal* 2021).

Les travaux se sont poursuivis pendant toute l'année 2022 qui a été bien remplie : reconstruction d'une voûte d'arête en brique dans la galerie, finalisation de l'étanchéification, restauration du parapet de la terrasse, dégagement de toute la végétation qui envahissait et fragilisait les maçonneries, restauration des encadrements des baies, réfection des fondations

immergées de la façade du cryptoportique, etc.

La partie ouest de la terrasse a été fouillée, permettant de mettre au jour les fondations d'une construction (sans doute le pendant du petit édifice situé à l'est), un récupérateur d'eau et les vestiges d'une jardinière. On peut penser, en attendant le résultat complet de l'étude, que cette partie de la terrasse était vouée à une petite activité d'horticulture. Les archéologues sont aussi intervenus dans le cryptoportique et on sait déjà que leurs découvertes vont apporter de nouvelles connaissances sur la construction et l'utilisation des parties souterraines. À suivre !



Travaux pour assurer l'étanchéité de la terrasse © CCPOA



Côté ouest de la terrasse, les archéologues ont découvert les vestiges d'un récupérateur d'eau et d'une jardinière © CCPOA



L'archéologue du bureau Evéha explique les premiers résultats des fouilles du cryptoportique en présence de J.-M. Lescoute, président de la CC Pays d'Orthe et Arrigans. Les marques lapidaires, comme cette patte d'oie (ci-dessus), sont aussi des indices sur la construction du lieu.



Intervention originale pour consolider les murs sous l'eau du cryptoportique. Plongeur et un maçon travaillent de concert. © CCPOA



NOTRE PATRIMOINE



Les murs « nus » de la façade du cryptoportique...



Reconstruction d'une voûte d'arêtes en brique dans les règles de l'art
© CCPOA

PORTES OUVERTES À L'ABBAYE DE SORDE LES 1^{ER} ET 02 AVRIL 2023

Après la pause hivernale, l'abbaye de Sorde ouvrira ses portes au public le 1^{er} avril prochain. Et pour inaugurer la nouvelle saison, un week-end PORTES OUVERTES est organisé. Ce sera l'occasion de découvrir le cryptoportique restauré, les nouveaux aménagements et la programmation 2023 : *Les rendez-vous du patrimoine*, *Les ateliers-découvertes* pour enfants et adultes, *La scène actuelle* (concerts en soirée).

La plaquette 2023 sera disponible pour ne rien manquer !

L'année 2023 sera marquée par deux temps forts :

- **Les dessous de l'abbaye ! Restaurations et découvertes archéologiques** : panneaux pédagogiques illustrés, bornes interactives, visites guidées seront proposés pour mieux comprendre l'histoire et l'évolution du site.

- **25^e anniversaire du classement Unesco de l'abbaye** : publication d'un livret qui présente ce bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ; exposition sur le pèlerinage jacquaire en Nouvelle-Aquitaine ; conférence ; parcours jacquaire dans le village, etc.

PORTES OUVERTES À L'ABBAYE

1^{er} et 02 avril - 14h - 17h30

Entrée gratuite



Sordaises et Sordais sont les bienvenus !

Comment venir à l'abbaye pendant toute la saison en bénéficiant de la gratuité ?

Une entrée payante à l'abbaye de Sorde donne droit à un accès au site gratuit pendant toute la saison 2023 (hors événements) pour toutes les personnes domiciliées à Sorde : afin d'en bénéficier, munissez-vous d'un justificatif de domicile et faites votre demande à l'accueil de l'abbaye !

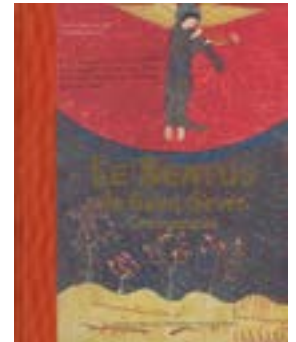
Une saison à l'abbaye... Retour en images sur les événements 2022 © CCPOA



LES MOSAÏQUES DE SORDE DANS L'ÉDITION DE LUXE DU BEATUS DE SAINT-SEVER

Le *Beatus de Saint-Sever* est un joyau patrimonial d'une extraordinaire richesse textuelle et artistique. Ce manuscrit a été réalisé au XI^e siècle dans l'abbaye de Saint-Sever et il est conservé à la Bibliothèque Nationale de France. Il se compose d'un ensemble de textes en latin et d'images organisé autour de l'Apocalypse de saint Jean commentée par un moine espagnol du VIII^e siècle, Beatus de Liebana. Son commanditaire, l'abbé Grégoire de Montaner en a minutieusement orchestré la conception. Ce manuscrit vient d'être publié aux éditions Citadelles & Mazenod.

L'étude qui accompagne cette publication évoque l'influence qu'exerça le *Beatus* sur les pavements de l'abbatiale de Sorde, rappelons que Grégoire de Montaner fut aussi abbé de Sorde au XI^e siècle. C'est pourquoi le photographe Jean-Pierre Rousset est venu faire des prises de vue à l'abbaye de Sorde, et ses superbes photos sont à découvrir dans cette publication, dont le prix est à la mesure d'un travail éditorial remarquable (890 €).



Couverture du *Beatus de Saint-Sever*, extrait du livre (mosaïques de Sorde), et le photographe J.-P. Rousset.

AU CHEVET DE L'ÉGLISE DE SORDE

Dans le cadre de la convention qui unit les collectivités propriétaires et gestionnaires de l'abbaye (Mairie de Sorde, CC Pays d'Orthe et Arrigans, Département des Landes), un diagnostic sanitaire a été réalisé pour établir un programme pluriannuel de travaux. L'étude a révélé que les travaux les plus urgents concernent l'église et en particulier la reprise des couvertures et des élévations extérieures. Le montant des travaux est très élevé puisque la réfection des toitures s'élève à plus de deux millions d'euros. L'église étant propriété communale, c'est la mairie de Sorde qui est maître d'ouvrage pour les travaux. Des tranches doivent être définies pour échelonner cette partie des restaurations et des subventions vont être demandées. L'abbaye de Sorde a également candidaté pour participer au Loto du Patrimoine* qui permettrait de recueillir des fonds. C'est un nouveau défi pour notre commune qui doit prendre en compte la conservation d'un patrimoine d'exception et la sécurité du public. L'année dernière, les infiltrations d'eau avaient provoqué la chute de plaques d'enduits d'une voûte de l'église et une intervention d'urgence avait été nécessaire.

Toujours dans le cadre de ce diagnostic sanitaire, une étude a été réalisée à l'intérieur des absidioles du chevet pour dresser l'état de conservation des décors peints et d'identifier les vestiges passés résiduels. Les investigations entreprises par l'équipe de la société Stratus Étude ont pour but de proposer des solutions à une future campagne de restauration motivée par le niveau de dégradation atteint pour ces décors.



Étude préalable pour la restauration des décors peints de l'église © CCPOA

* Créé dans le cadre de la Mission Stéphane Bern par la Française des jeux afin de récolter des fonds destinés à la Fondation du patrimoine pour assurer l'entretien de monuments considérés comme étant en péril.

CULTURE ET VOUS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

En ce début 2023, ça bouge à la bibliothèque du village !

Des nouveautés bien sûr sur nos étagères avec le Prix Goncourt, décerné à Brigitte Giraud pour *Vivre vite, Cher connard* de Virginie Despentes, *Chien 51* de Laurent Gaudé, *Labyrinthes* de Franck Thilliez, *Les gens de Bilbao naissent où ils veulent* de Maria Larrea, des sagas, des mangas et bien d'autres à découvrir et emprunter.

Une nouvelle bénévoles pour vous accueillir, bienvenue à Patricia Bueno-Havez.



De nouveaux rendez-vous, avec les ateliers d'écriture pour grands et les ateliers de création pour les petits.

De belles perspectives avec le projet de médiathèque sur le site d'A Casa, élaboré avec la

Médiathèque Départementale des Landes, la Communauté de communes, et qui sera bientôt présenté à la DRAC Aquitaine (relais de l'Etat en région pour les projets culturels).

N'hésitez plus ! Venez nous voir les mercredis de 10h30 à 11h30 et les samedis de 10h à 12h. On vous attend !

UN PONT PEUT EN CACHER UN AUTRE !

Sa grande arche nous est familière mais que savons-nous du pont de la Coudette qui permet de traverser le gave de Pau juste avant sa confluence avec le gave d'Oloron ?

Cet ouvrage en béton armé a remplacé un ancien pont suspendu (bâti en 1839 par Ferdinand Bayard de la Vingtrie) qui n'était plus opérationnel. On fit appel à l'entreprise Boussiron et son ingénieur Nicolas Esquillan pour concevoir un nouveau pont. Le projet est lancé en 1938 et les travaux sont effectués en pleine Seconde Guerre mondiale. Entre février et mai 1943, 450 tonnes de béton sont coulées, puis la destruction de l'ancien pont est entamée, mettant fin à un siècle de présence familière.

Le pont de la Coudette est un ouvrage d'art de type « bow-string » (qui signifie "arc auto-ancré").

Avec ses 111 mètres de portée, ce pont remporte le record mondial de « bow-string » en béton armé. C'est le deuxième record d'une longue série puisque Nicolas Esquillan a remporté durant sa carrière six records du monde, dont le Viaduc de la Méditerranée (dit Viaduc de Chasse-sur-Rhône) et le CNIT à La Défense (c'est la plus grande portée de voûte en béton armé).



L'ancien pont suspendu



En haut, le pont de la Coudette en construction et à gauche, en service en 1943. En amont, on distingue encore les haubans de l'ancien pont suspendu qui est en cours de démolition.

FINANCES 2022 DE LA COMMUNE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022	
Charges générales (eau, électricité, réparations, impôts locaux)	144 586,04 €
Charges de personnel	177 856,20 €
Autres contributions (SDIS, Subventions aux associations)	53 740,54 €
Charges financières et réserve	13 560,24 €
Virement section investissement	75 000,00 €
	464 743,02 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022	
Atténuations de charges	10 116,61 €
Produits des services, redevances et ventes	17 476,02 €
Impôts et taxes	271 821,35 €
Dotations, FCTVA, Subventions	137 807,44 €
Revenus des immeubles	28 136,90 €
Autre produits exceptionnels	5 998,03 €
Excédent de fonctionnement reporté	117 211,18 €
	588 567,53 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2022	
Emprunts et dettes	51 214,67 €
Immobilisations corporelles	55 483,62 €
Immobilisations en cours	58 840,00 €
	165 538,29 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022	
FCTVA, Taxe d'aménagement et Excédents	79 793,94 €
Subventions	43 760,50 €
Virement de la section fonctionnement	75 000,00 €
	198 554,44 €

FINANCES 2022 DU SIVU

Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) prend en charge toutes les recettes et dépenses concernant le Regroupement Pédagogique Intercommunal RPI) des écoles de Sorde-l'Abbaye, Saint-Cricq-du-Gave et Cauneille. Pour 2022, le budget total voté a été de 160 000 €.

- **Dépenses de fonctionnement 2022 : 144 505,42 €**
- **Recettes de fonctionnement 2022 : 166 194,01 €**

APE DES GAVES

La nouvelle année scolaire apporte son lot de nouveautés. Avec l'ouverture supplémentaire d'une classe sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) des écoles de Cauneille, Saint-Cricq-du-Gave et Sorde-l'Abbaye, l'association APE DES GAVES ne manquera pas de vous inviter aux nombreuses manifestations qu'elle organise.



Tout au long de l'année, la coopérative scolaire (gérée par le corps enseignant) réalise des projets pédagogiques pour toutes les classes (sorties scolaires, sorties piscine, spectacle de Noël, voyage scolaire avec nuitée).

L'APE DES GAVES accompagne et soutient financièrement la coopérative scolaire via les manifestations organisées. Nul doute que grâce à la participation des communes et de ses villageois, ils pourront apporter encore plus leur soutien au RPI.

Vous avez été nombreux en novembre à commander l'*axoa* à emporter. Nous vous en remercions. Tous les bénéficiaires seront adressés à la coopérative scolaire. Pour cette fin d'année 2021, une vente de chocolats de notre partenaire *Les Gourmandises de Nicolas* a gâté les plus gourmands...

Les actions de l'année 2022 :

- Concours de belote organisé à Sorde ;
- Des ventes de gâteaux à l'occasion des élections devant les bureaux de votes ;
- Au printemps la vente de plants ouverte à tous en partenariat avec *Les Serres de Pouillon* à Cauneille ;
- La Fête des Écoles lors de la kermesse à Saint-Cricq-du-Gave

L'équipe de l'APE a été renforcée par de nouveaux membres pour assurer le renouvellement du bureau des années à venir. Nous vous invitons à aller à leur rencontre pour leur exprimer vos questions.

- COUVELAERE Arnaud, président : 06 10 61 79 02
- TORNARE Aline, trésorière : 06 72 39 22 99
- LAFON Gwenaëlle, co-trésorière : 06 43 03 15 81
- GOSSET Amandine, secrétaire : 06 09 33 60 70

Afin de pérenniser les actions de l'APE, nous accueillons tous les parents à manifester leur soutien en tant que nouveaux et anciens bénévoles lors de nos manifestations. N'hésitez pas à nous solliciter lors de nos rencontres à l'école ou via le nouvel email : apedesgaves@gmail.com

À très bientôt !

LOUS BECARDS

Notre association « Lous Bécards » se compose de personnes retraitées (ou non !) de Sorde-l'Abbaye ou de communes voisines...

Nos activités sont : 3 ou 4 journées sorties avec visites et restaurants, 2 repas organisés à la salle des fêtes de Sorde et nos deux goûters des mardis (2^e et 3^e) de chaque mois à 14h30. Nous faisons aussi une après-midi galettes en janvier.

Nous avons une soixantaine d'adhérents. Vous voulez faire partie de notre association ? Rejoignez-nous...

**Pour tout renseignement : Jacky Bavart :05 58 73 76 54
ou Dominique Touvron :05 58 73 25 13**

Nos meilleurs vœux vous accompagnent en cette nouvelle année 2023.



ASSOCIATION DES AMIS DE SORDE ET DU PAYS D'ORTHE

On pouvait penser que, après la Covid, l'année 2022 marquerait le retour à la normale. C'était compter sans la canicule de l'été dernier qui nous a conduit à annuler plusieurs manifestations, initialement prévues en juillet/août. Mais cet épisode météo n'a pas empêché notre association d'être très active au printemps et cet automne :

- Mi-mai : en ce début de saison, les Amis de Sorde, en compagnie d'une botaniste du CPIE Seignanx et Adour, ont proposé de partir à la découverte de l'orchidée sauvage et de la flore printanière, sur les sentiers de « Bel air » et du « Pastou ». Très gros succès de la journée puisque nous avons dû refuser des inscriptions !

- Fin mai : après la flore printanière, le thème choisi pour cette nouvelle balade était tout à fait original : « Que se passe-t-il sous nos pieds, une initiation à la pédologie ». Sous la houlette d'un spécialiste en environnement, nous avons étudié le « monde du minuscule », la vie animale et végétale du sous-sol, les ressources minérales et organiques, avant un pique-nique fort agréable au « Moutch ».

- 7 Juillet : grande première avec le Forum des Associations qui a emporté l'adhésion de la plupart des associations sordaises ; grande première également pour les Amis de Sorde, réunis avec les chasseurs de



l'ACCA pour organiser la randonnée matinale « Histoire et nature ».

- 3^e week-end de septembre : c'est la date de l'incontournable dimanche des Journées Européennes du Patrimoine ; le matin, traditionnelle randonnée commentée sur la falaise du Pastou et retour par les berges du gave d'Oloron ;

l'après-midi, traversée « douce » du gave en « galupe » et visite guidée de la plantation de kiwis de l'île du « Bimiet » sur la charrette de l'exploitant, François Idiart.

- Décembre : notre AG annuelle confirme, si besoin était, la



motivation, le dynamisme et l'enthousiasme de nos membres, anciens et nouveaux :

Au programme pour 2023, de nouvelles randonnées culturelles, totalement inédites, des conférences, la présentation du livre *L'Abbaye de Sorde, entre Gascogne, Pays basque et Béarn* de Serge Pacaud, et bien d'autres choses que nous vous dévoilerons bientôt !

Si vous êtes intéressés par nos activités, n'hésitez pas à nous contacter :

- 06 32 57 11 14 (Joël) ou 06 32 80 35 29 (Jeanine)

- amis.de.sorde@gmail.com

- <https://www.facebook.com/amis.de.sorde>

Très bonne année 2023 à toutes et tous !



LE COMITÉ DES FÊTES

En ces derniers jours de 2022, les membres du comité souhaitent à tous les Sordais et Sordaises leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

Notre aventure festive se clôture, une année de plus sur un bilan positif, tant moral que financier. Après deux années marquées par la pandémie du covid et l'annulation de nombreuses animations au village, les membres du comité ont eu la joie et le plaisir de vous retrouver.

Tout d'abord, le repas du 14 juillet qui a marqué les esprits de par son lieu (le terrain de pétanque), son repas (cochon de lait à la broche) et son ambiance joviale et sympathique.

Puis les fêtes, qui ont eu lieu au mois d'août comme chaque année (du 19 au 21 août). L'incontournable soirée Estanquet du vendredi animée par le groupe New Seven est une soirée qui vous plaît toujours autant. La journée du samedi a été bien remplie avec

le fameux petit-déjeuner à base de gras-double, le concours de pêche qui ravit petits et grands et le concours de pétanque qui réunit toujours autant de monde. La soirée du samedi a débuté avec le repas entrecôte-frites et s'est poursuivie avec le podium Night Event (que nous avons eu également pour la soirée du dimanche), qui a fait danser les villageois. Pour les courageux, en fin de soirée la traditionnelle soupe à l'oignon leur a été offerte. Nous avons passé un excellent dimanche à vos côtés, de la messe animée par Los Gatchos, en passant par le pique-nique accompagné de son magicien qui vous a fait participer à ses tours, jusqu'à la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice en clôture de ces fêtes 2022.



Le comité des fêtes est bien plus qu'une association, c'est avec grand plaisir que nous accueillons toute

personne motivée à nous aider tout en s'amusant lors de ces festivités. Nous tenons à remercier les Sordaises et Sordais qui ont fait le déplacement, également tous ceux qui nous ont aidés pour les préparatifs. Merci à la municipalité pour la confiance accordée. Et bien sûr, un grand merci à tous les membres du comité (nouveau et anciens) qui ont donné de leur temps et de leur énergie. Nous avons passé un excellent été et de très bons moments tous ensemble. Très bonne année 2023 et à l'année prochaine pour de nouvelles festivités.

Thibault pour le comité des fêtes



Amassa (« Ensemble » en gascon), késako ? C'est une association créée en 2021 pour accompagner le projet d'économie sociale, solidaire et écologique A CASA (voir article page 28). Notre volonté est d'aider à la construction du projet et d'animer les différents pôles d'activités qui le constitue.

En 2022, nous avons organisé des ateliers « remue-ménages », des visites de lieux pour nourrir le projet, participé à la Fête de la Musique, aux rencontres avec le bureau d'étude EntreLieux pour la labellisation Petites Cités de Caractère et organisé dans ce cadre la Déambulation nocturne du mois de novembre.

L'association, qui soufflera sa 1^{re} bougie lors de son assemblée générale le 4 février, compte 65 adhérents, habitant à Sorde et dans les communes alentours. Toutes les bonnes volontés et les savoir-faire de chacune et chacun sont les bienvenus pour apporter une pierre à l'édifice et relever les défis de 2023 : lancement de jardins pédagogiques (sur l'ancien terrain de sport), mise en place d'une activité temporaire de



café-bibliothèque, animations sur la thématique de l'écoconstruction.

Nous espérons que nos actions participeront à la construction d'un bel ensemble de partage, alliant économie solidaire, liens intergénérationnels et dynamique citoyenne dans un cadre pensé de façon écologique.

Vous souhaitez rejoindre l'association Amassa ou simplement vous renseigner ?

Contactez-nous à l'adresse : amassa@posteo.net



VIE ASSOCIATIVE

CLUB DE PELOTE BASQUE

Enfin une année normale ! C'est avec soulagement que le club de pelote sordais a pu reprendre son rythme habituel avec les championnats, les tournois et les manifestations qui vont avec.

Le tournoi de Sorde a rassemblé comme à son habitude 105 équipes entre mai et septembre et s'est conclu par une démonstration de chistéra et une soirée concert.

Les résultats sportifs ont de nouveau été très bons avec pour l'école de pelote le premier titre de Champion de France pour Iban Irola et Sacha Latrouite en Place Libre Poussins et une finale pour les Minimes Patxi Irola et Félicien Carrau.

Un très bon résultat côté seniors également avec une finale de Championnat de France Vétérans pour Gilbert Pouy et Jean François Vergez en +55ans Seniors.

Au niveau des Landes, Jean-Michel Lauga avait lancé la saison avec le titre de 3^e Série en Trinquet Tête à tête, vient ensuite le titre de 2^e Série Place libre pour Olivier et Benoît Chièze, et enfin la finale de 1^{ère} Série Féminines pour Laure Bordus et Céline Cazenave.

L'École de pelote n'a pas été en reste avec une finale qui a opposé les Champions de France Iban et Sacha à Pablo Chieze et Lilian Mendez en Coupe des Landes Place Libre remportée par les premiers.



Iban Irol et Sacha Latrouite - Patxi Irola et Félicien Carrau

Maïder Deyres-Larraburu a gagné la Coupe des Landes Minimes de Tête à tête pour clôturer l'année.

L'année 2022 se termine donc sur une très bonne note pour l'AS Sordaise Pelote qui reste forte de 68 licenciés dont 32 de moins de 15 ans.

Pour tout renseignement concernant la pratique de la pelote, petits et grands, filles et garçons, vous pouvez contacter Alexandre Martinet au 0558732499 ou par mail : assordaispelote@orange.fr.

Meilleurs vœux à vous et votre famille pour 2023 de la part des pelotaris sordais !

Alexandre Martinet, président AS Sordaise

LA BOULE DE L'ABBAYE

L'association compte 51 licenciés. Le club s'est investi dans les manifestations sportives et culturelles de la commune : concours des fêtes de Sorde, la Journée des associations et Octobre Rose. Félicitations à Alicia Lartigau (qualifiées ligue en Tête-à-Tête), Aurore Lartigau et Isabelle Blanc (qualifiées ligue en doublettes), aux Filles (championnes Landes 2nde division, montent en 1^{ère}), à l'équipe 1 Vétérans (qualifiée, monte en 1^{ère} division).



Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous rendre visite tous les jours au boulodrome municipal pour plus de renseignements.

CÔTE WEST DANSES COUNTRY ET DANSES EN LIGNE

Très bonne année 2023, nous avons participé aux fêtes de Peyrehorade, à Octobre rose à Labatut, à la fête de la musique à Sorde-l'Abbaye, à la journée des associations en juillet...

Nous avons accueilli aussi des nouvelles danseuses et avons toujours la joie de nous retrouver.

Pour 2023 nous referons des concours de belote et irons animer divers Ephad dont celui de Peyrehorade.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne année 2023.

Merci à la mairie de Sorde qui est toujours à notre écoute.



SORS DE CHEZ TOI

En 2022, l'effectif est resté stable. Nous avons effectué une trentaine de sorties dont quelques balades sans dénivélé que nous avons ajoutées au programme cette année. Nous avons bien entendu continué à fréquenter notre terrain de jeu préféré, les Pyrénées. Nous avons fait des balades connues plus ou moins faciles et aussi des balades inédites dont un séjour du côté de Loudenvielle et un autre dans le Périgord vert. La Drôme provençale (avec Mt de Marsan) n'a presque plus de secret pour nous. En juillet, la fête du club



a attiré de nombreux convives et la 1ère journée des associations du village a eu pas mal de succès auprès des sordais.

La saison s'est terminée par l'AG où le programme de 2023 a été dévoilé. Nous gardons le même cap, balades à la journée en montagne ou en plaine, deux week-ends en montagne cet été, un séjour en Andorre en juillet et toujours la fête du club.

Que l'année 2023 vous apporte le meilleur. Bonnes fêtes de fin d'année.



ASSOCIATION ALMA CUBANA



Danse Salsa

Si vous avez envie d'apprendre à danser la salsa dans la bonne humeur et ambiance décontractée, venez à la rencontre de l'Association Alma Cubana qui pour la 2^e année dispense ses cours à Sorde tous les mardis de 19h à 20h et de 20h à 21h. Pour plus de renseignements : Séverine : 06 89 08 01 81

ASSOCIATIONS SORDAISES

A.C.C.A.	Jean-Marc BENQUET	jeanmarc.benquet@yahoo.fr
Amassa	Fabienne THUILLIER Camille PRAT/Daniel DAVID	amassa@posteo.net
Amis de Sorde et du Pays d'Orthe	Joël ICHAS	amis.de.sorde@gmail.com 06 32 57 11 14
APE Parents d'Élèves	Arnaud COUVELAERE	apecaneillestcricqsorde@gmail.com 06 10 61 79 02
Danse Country	Maguy FUERTES	05 58 73 25 05
Danse Salsa	Séverine JOLY	seve.joly@orange.fr 06 89 08 01 81
Lous Bécards (3^e âge)	Jacky BAVART	jackybavart@orange.fr 05 58 73 76 54
La Boule de l'Abbaye	Christophe SALLENAVE	labouledesorde@gmail.com 06 83 59 47 61
Comité des Fêtes	Thibault LAPEYRE	comitedesfetes.so@gmail.com
Meutes et Traditions	Robert BONNAN	bonnan.robert@orange.fr
Pelote basque	Alexandre MARTINET	alex.martinet2@wanadoo.fr 05 58 73 24 99
Randonnée montagne SDCT	René BAREILLE Jean-Marie BELLEAU	06 70 74 98 71 / jmbelleau@orange.fr 07 86 82 23 82 / renbar5364@yahoo.fr

LES ACTIVITÉS SPORTIVES, ARTISTIQUES, CULTURELLES À SORDE

COURS	AVEC QUI ?	OÙ ?	QUAND ?	RENSEIGNEMENTS
Salsa	Séverine Joly	Salle des fêtes	Mardi 19h-20h (débutants) 20h-21h (intermédiaires)	Séverine : 06 89 08 01 81
Danse country et danse en ligne	Association Côte West	Salle des fêtes	Mercredi 17h-20h	Maguy : 06 63 85 59 46
Gascon	Maurice Lagourgue, professeur de gascon	Salle de la mairie	Mardi 19h15-20h45	Didier SAPHORE : 06 27 80 03 85
Gymnastique d'entretien tonique adolescents/adultes	Cyril et Lola, éducateurs sportifs (CL64)	Salle des fêtes	Lundi 19h-20h	Cyril : 06 46 87 34 43
Gymnastique d'entretien douce	Cyril et Lola, éducateurs sportifs (CL64)	Salle des fêtes	Vendredi 10h30-11h30	Cyril : 06 46 87 34 43
Qi Gong (gymnastique chinoise)	Eloi Grelier, professeur de Qi Gong à Habas	Salle de la mairie	Mercredi 17h45-19h / 19h15-20h30	Eloi : 06 23 08 41 03
Yoga	Lisa Tedone	Salle des fêtes	Mercredi 20h15-21h15	Lisa : 06 02 07 99 74
Atelier d'écriture	Patricia Bueno-Havez	Bureau de la salle des fêtes	Le mercredi tous les 15 jours : 19h30-21h30	ecrivonsensemble@mailo.com
Bibliothèque municipale	Bénévoles de la bibliothèque	Mairie	Mercredi : 10h30-11h30 Samedis : 10h-12h	mh.saphore@wanadoo.fr



AGENDA 2023 DES RENDEZ-VOUS SORDAIS (LISTE NON EXHAUSTIVE !)

- **25 février** : repas communal pour les Aînés
- **18 mars / 15h** : « Rimes dans la rue », à l'occasion du Printemps des poètes. Départ place de l'Église
- **18 mars / 20h30** : Spectacle gascon dans le cadre du festival *L'Émoi des mots* à la salle des fêtes
- **01-02 avril / 10h30-12h30/14h-17h30** : Portes ouvertes à l'abbaye de Sorde - Gratuit
- **10 avril** : Omelette pascale par Meutes et traditions
- **15 avril / Rues du village** : Balade contée avec la Cie Les Pins parleurs
- **22 avril** : concours de belote par l'association Country Côte West
- **13 mai / 20h** : Chants polyphoniques Ecoles du Conservatoire de musique de Pau et Chancaïres de Saint-Pé-de-Léren
- **13 mai** : repas des Bécards
- **18 juin / 18h** : Festival des Abbayes : concert-piano avec Sarah Nemtanu et Romain Descharmes
- **17 et 18 juin** : Journées européennes de l'archéologie à l'Abbaye de Sorde.
- **21 juin / à partir de 18h** : Fête de la musique a Casa
- **24 juin / 17h30** : Spectacle jeune public avec Nathalie M'Rica
- **1^{er} juillet** : Fête du club SDCT
- **14 août** : Marché des producteurs en nocturne
- **2^e quinzaine d'août** : Fêtes de Sorde
- **9-10 septembre** : Finales de pelote
- **16 et 17 septembre** : Journées européennes du patrimoine à l'Abbaye de Sorde

BON À SAVOIR

TARIFS DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES (Réservations et informations : contacter la mairie)

TOTALITÉ SALLE avec cuisine	SORDAIS Résidents/descendants	EXTÉRIEURS	ASSOCIATIONS LOCALES	ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES	ENTREPRISES
1 jour de semaine	150 €	250 €	Gratuit	200 €	200 €
Week-end	250 €	400 €	Gratuit	300 €	300 €
Option Chauffage	50 €/jour 100 €/W.E	50 €/jour 100 €/W.E	Gratuit	50 €/jour 100 €/W.E	50 €/jour 100 €/W.E
Option wifi	20 €	30 €	Gratuit	30 €	30 €

Le week-end s'entend du vendredi 13h30 au lundi 13h30. Le tarif chauffage sera appliqué obligatoirement du 01/11 au 31/03 de l'année suivante. Pour toute location, 2 chèques de caution seront demandés : 300 € pour la location de la salle et 150 € pour le forfait nettoyage, encaissé en cas de nettoyage mal fait. Il est possible de louer les salles sans la cuisine.



Tarifs (préparez l'appoint)

Les titres de transport sont à acheter auprès du conducteur. Gratuit pour les moins de 12 ans.

2 €

l'aller-retour pour Peyrehorade

3 €

l'aller-retour pour Dax et Orthez

trans-landes.fr • pays-orthe-arrignons.fr • transports.nouvelle-aquitaine.fr

DÉPLACEMENTS

Pensez à utiliser le service TRANSP'ORTHE

Il est ouvert à tous

(les - de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte)

► Depuis la mairie de Sorde, 2 destinations sont proposées : Peyrehorade et Dax

Réservations ouvertes jusqu'à 16 heures la veille du déplacement : **tad.trans-landes.fr / 05 58 56 80 88**

DÉCHETTERIE

Horaires

lundi et jeudi matin : 8h-12h

samedi après-midi : 13h30-18h

Le Pass'Sport, c'est quoi ?

L'État a mis en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 6,7 millions d'enfants et jeunes adultes dans un club sportif. Le Pass'Sport est une aide à la pratique sportive de 50 € par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive.

Infos : www.sports.gouv.fr/pass-sport



MA COMMUNE M'INFORME !

Des travaux en cours dans votre commune ? Un rendez-vous festif à ne pas manquer ? Des entreprises qui recrutent ? Pour rester informé, téléchargez l'appli Panneau Pocket, c'est simple et gratuit !

Consultez le site internet de la mairie pour connaître les informations utiles www.sordelabbaye.fr



Suivez l'actualité de votre commune sur facebook : Mairie Sorde

Numéros utiles



Mairie de Sorde.....	05 58 73 04 83	SAMU	15
SYDEC.....	09 69 32 18 69	École de Sorde	05 58 73 62 01
Chenil de Birepoulet (Capbreton).....	05 58 41 04 73	École de St-Cricq	05 58 98 12 11
Les Chats Loupés (chats errants).....	06 47 98 55 76	École de Cauneille	05 58 73 66 19
Médecin de garde nuit et week-end.....	05 58 44 11 11	CC du Pays d'Orthe et Arrigans.....	05 58 73 60 03
Pharmacie de garde.....	3915	Médiateur	05 58 73 60 20
Gendarmerie.....	17 ou 05 58 73 74 90	(Prendre RDV à la mairie de Peyrehorade)	
Pompiers	18		

ÉTAT CIVIL 2022

NAISSANCES



- Eden CAZAURAN, le 12 avril
- Yaël SALLES, le 23 août
- Noah MERSCHARDT CHABBI, le 17 septembre
- Lorea, Ana, Jone BENQUET, le 15 décembre

DÉCÈS



- M. ICHAS Jean Joseph, le 12 février
- M. PELHAITRE Jean Gabriel Germain André, le 9 mars
- Mme BENQUET Marthe Pierrette, le 10 mars
- Mme BAREILLE Madeleine le 17 juillet
- M. ANDRE Jean Michel, le 24 août
- M. CAZAUX Ernest Pierre, le 14 novembre
- M. LASSALLE Roger, le 24 décembre

MARIAGE



- M. VALIENTE-MORO Sébastien et Mme RUIZ Christelle, le 16 juillet
- M. SANZ Bruno et YAYA BOCOUM Ada Jidado Nakié, le 30 juillet
- M. PONDEPEYRE Frédéric et COTTEAUX Régine, le 13 août
- M. VIGUIE Wielfried et Mme HOUPLON Elodie Eliane, le 10 septembre

PACS

- M. ELGART Pierre et MEHAULT Morgane, le 03 janvier
- M. JOSSERAND Marc et Mme TERNAT Véronique, le 21 juillet

C'était en 2022...



Le village fête le 14 Juillet...



Le Pédibus a participé à la manifestation nationale Octobre rose avec un lâcher de ballons, mille mercis aux enfants !



Le Point Info de l'Office de tourisme de la CCPOA sous le porche de la mairie



De nouvelles décorations pour Noël !



La municipalité a convié les présidents des associations et les bénévoles de Sorde à un apéritif



Le « Bourdon breton » fait halte au gîte des pèlerins, accueilli par Monique et Catherine



Conférence à Arthous sur l'étude des os de baleine trouvés au pied de la falaise de Sorde



Festival des abbayes dans l'église saint-Jean-Baptiste avec l'ensemble Sarbacanes et les Anches baroques Aquitaine



Le Stade Montois a fait sa journée de cohésion à Sorde

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE DE SORDE :
du lundi au vendredi 9h/12h et 13h30/15h30
Fermeture au public le mercredi après-midi

CONTACT :
Camille HUREAUX, secrétaire de mairie
Tél. : 05 58 73 04 83